



Pays de la Haute Vallée de l'Aude : ses milieux naturels



Le territoire de Couiza





Éditorial

Quand on sait la richesse des milieux naturels dont dispose le Pays de la Haute Vallée de l'Aude, on comprend pourquoi la Charte du Pays a placé "le respect et la préservation de l'environnement" en tête de ses cinq axes de développement.

Sensibiliser l'ensemble des habitants de ce territoire à la connaissance du patrimoine naturel, tel est l'enjeu des huit livrets édités, qui présentent de manière simple et attractive l'exceptionnelle faune et flore de chacun des huit cantons de ce Pays.

Cette action, encouragée par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises, avec le concours du Conseil Régional Languedoc-Roussillon et du Conseil Général de l'Aude, a été réalisée par l'équipe de la Fédération Aude Claire, que je tiens à remercier tout particulièrement pour sa compétence et le travail accompli.

Le Pays ne pouvait qu'adhérer à cette initiative qui s'est inscrite d'emblée dans l'organisation du territoire basée sur le développement durable.

Bonne lecture à tous !



Marcel MARTINEZ,
Président du Syndicat Mixte
de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises

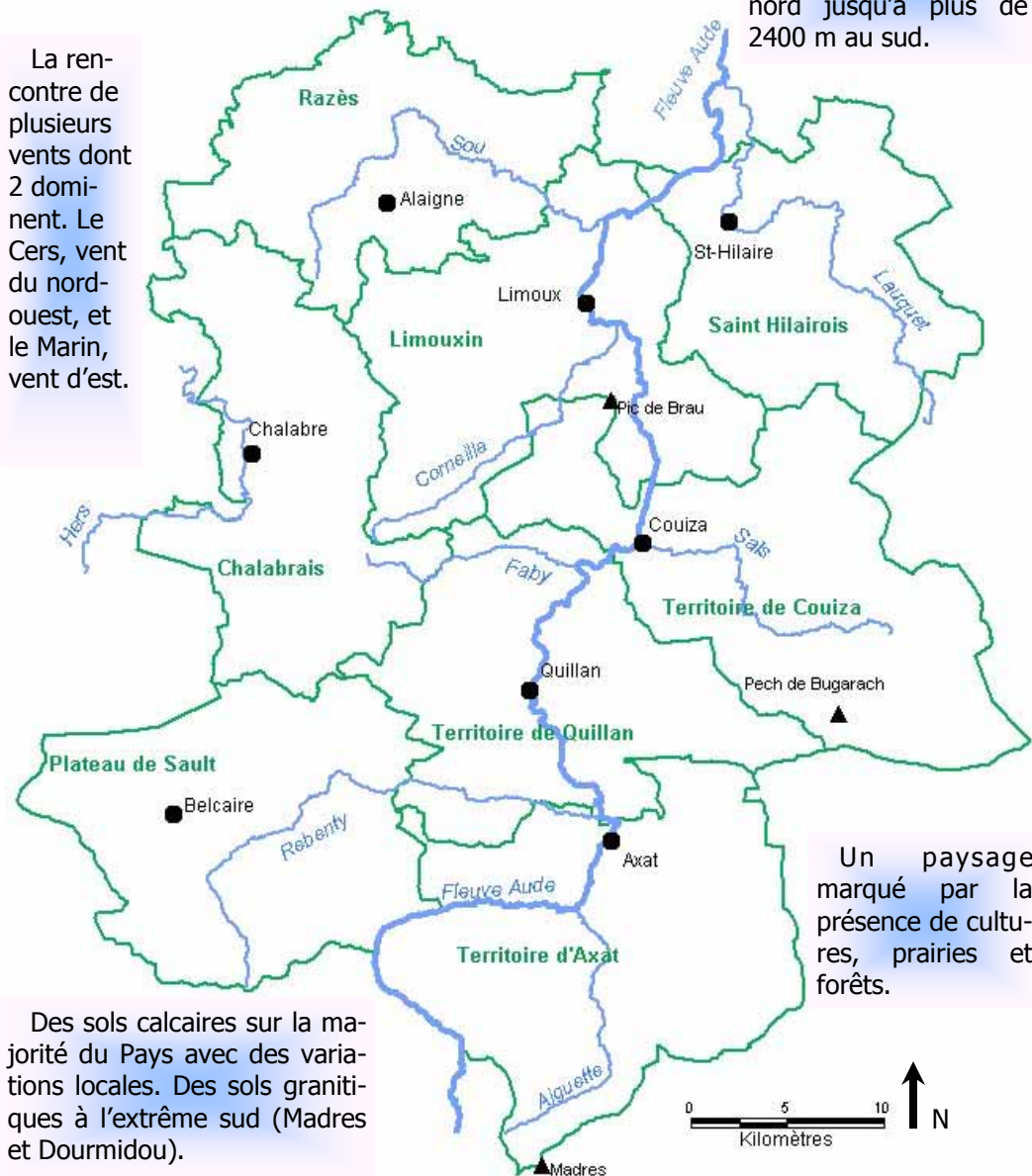
Le Pays de la Haute Vallée de l'Aude

Ce territoire présente des milieux naturels variés qui dépendent de la combinaison de plusieurs facteurs : climat, relief, géologie et surtout occupation par l'homme.

Un carrefour d'influences climatiques : montagnardes au sud, méditerranéennes à l'est, atlantiques à l'ouest, intermédiaires dans les zones centrales.

Des altitudes variables : de moins de 300 m dans sa partie nord jusqu'à plus de 2400 m au sud.

La rencontre de plusieurs vents dont 2 dominent. Le Cers, vent du nord-ouest, et le Marin, vent d'est.



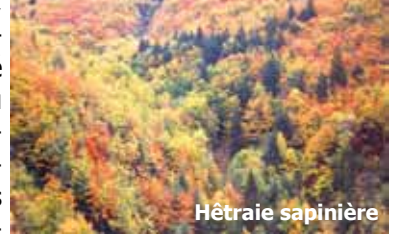
Des sols calcaires sur la majorité du Pays avec des variations locales. Des sols granitiques à l'extrême sud (Madres et Dourmidou).

Un paysage marqué par la présence de cultures, prairies et forêts.

Les principaux milieux naturels du Pays

L'Aude traverse notre Pays du sud vers le nord. Prenant sa source au lac d'Aude à 2100 m, elle parcourt le Capcir et le Donezan avant de rentrer dans notre département.

Bouillonnante, elle traverse les vallées du **territoire d'Axat**. Son eau froide et oxygénée accueille la loutre et la truite fario. La **ripisylve**, forêt des rives des cours d'eau, abrite le cincle plongeur et la salamandre tachetée. Ce territoire est occupé en grande partie par une **forêt** de hêtraie sapinière où vivent, en altitude, le grand tétras et la rosalie des Alpes. Les **zones humides** sont fréquentes sur le Mardres : les tourbières accueillent des espèces adaptées telles la droséra et les sphaignes. Ce territoire comporte des milieux d'**éboulis** et de **falaises** dont les gorges de Saint-Georges.



Hêtraie sapinière

Plus loin, l'Aude reçoit les eaux du **Rébenty** dont la vallée traverse le **Plateau de Sault**. Bordées par une **ripisylve** d'aulnes et de frênes, ses eaux accueillent la truite fario et le desman. Occupé en majorité par une **forêt** de hêtraie sapinière où vivent le cerf et la chouette de Tengmalm, ce territoire renferme des espaces voués aux **cultures** où l'on trouve des mesicoles comme le bleuets. Le karst du Plateau de Sault, à l'origine des **grottes** et **gouffres**, permet la présence par endroits de **tourbières** et de **prairies humides** où vit la grenouille rousse.



Tourbière du Pinet

Après avoir dépassé le défilé de la Pierre-Lys, **l'Aude** calme sa course et traverse le **territoire de Quillan**. Ces gorges sont typiques des milieux de **falaises** attractifs pour les chauve-souris et l'avifaune nicheuse. Les **milieux forestiers** dominent, avec, selon les conditions, la chênaie pubescente, verte ou la hêtraie. On rencontre sur les pentes et les sommets des **pelouses**, dont certaines sont riches en orchidées, et non loin des villages, des **prairies de fauche**.



Pelouse de la Serre de Bec



Plaine de Puivert

À l'ouest, le **Chalabrais** est parcouru par **l'Hers** qui se jette dans l'Ariège : nous sommes sur le versant atlantique. Ce territoire vallonné est occupé en majorité par des **milieux forestiers** composés de chênaies, hêtraies et forêts de résineux qui accueillent le cerf, le sanglier et le pic noir. Les **prairies de fauche**, à la diversité végétale importante, sont riches en papillons.



Garrigue

En aval, **l'Aude** pénètre sur le **territoire de Couiza**. Le Pech de Bugarach, la "montagne inversée", est un milieu de **falaises** où niche le vautour percnoptère. A Couiza, l'Aude reçoit les eaux de la Sals dont la source salée permet la présence d'une flore particulière des sols salés. Des **formations tuffeuses** sont remarquables sur ce territoire : elles accueillent l'euprocte des Pyrénées. Les influences méditerranéennes permettent la présence de **garrigues** où l'aphyllante, le thym, les euphorbes et les orchidées créent de multiples couleurs. Des **peuplements forestiers** variés abritent le sanglier, le chevreuil et de nombreux oiseaux.

C'est après avoir franchi les gorges d'Alet que **l'Aude** rejoint le **Limouxin**. Calme et large, elle accueille le vairon et le chevesne. Le paysage est marqué par la présence de la **vigne** où l'on peut rencontrer des insectes comme l'empuse. Les **haies** qui bordent les parcelles sont riches en arbustes dont les baies attirent les oiseaux. Des **milieux forestiers** composés de chênaies pubescentes et vertes sont présents par endroits, ainsi que des **pelouses** au sein desquelles les petits points d'eau sont fréquentés par la rainette méridionale.



L'Aude à Alet

À la sortie de Limoux, l'Aude reçoit en rive gauche les eaux du **Sou** qui, après avoir traversé tour à tour des paysages de collines, de bois, de champs et de vignes, finit là son parcours à travers le **Razès**. Ce territoire est occupé en majorité par des **vignes** et des **cultures** où l'on peut trouver des plantes adventices comme le diplotaxis fausse roquette. Une **forêt** de chênes pubescents, dans laquelle chante le pinson des arbres, est répartie sous forme de bois dans le territoire. Les **mares** et les **plans d'eau** sont des lieux essentiels à la reproduction des amphibiens



Mare de Cailhau

comme le pélobate cultripède.

À l'est, le **Lauquet** aux vallées fraîches se jettera dans l'Aude bien après que celle-ci aura quitté le Pays de la Haute Vallée : ses eaux accueillent le barbeau méridional. Ce petit cours d'eau parcourt le **Saint Hilairois** dont les paysages sont marqués par la présence de **vignes** et **cultures** où l'on peut voir le miroir de Vénus ou entendre la huppe fasciée et l'alyte. Les **milieux forestiers** sont bien présents avec, selon les conditions, la hêtraie ou la chênaie pubescente. Les influences méditerranéennes permettent la présence de **garrigues** qui accueillent la couleuvre de Montpellier et le circaète Jeanle-Blanc.



Vignes

Le territoire de Couiza

Il est caractérisé par des **reliefs** variés : vallées, collines, plateaux et versants sont dominés par le Pech de Bugarach qui culmine à 1231 m d'altitude.



Source salée de la Sals

La Sals naît à la source salée et reçoit les eaux de la Blanque et du Rialsesse. Elle draine une grande partie du territoire avant de se jeter dans le **fleuve Aude** à Couiza. Au sud-est, l'Agly prend sa source au pied du Pic de Bugarach. Lors de sa traversée des gorges de Galamus, il quitte notre département et se jettera dans la Méditerranée après un parcours de 76 km.

Le territoire est occupé en grande partie par des **sols calcaires** mais il présente des originalités géologiques.

A l'est, on rencontre des marnes rouges peu fertiles, où l'on peut trouver des fossiles.

Les eaux souterraines, circulant dans diverses couches géologiques, acquièrent des caractères particuliers : salées à la source de la Sals, elles ont des propriétés thermales à Rennes-les-Bains.

Le Pic de Bugarach, la "montagne inversée", témoigne de la poussée des Pyrénées à l'ère tertiaire. Comprimées, les roches se sont plissées, cassées et chevauchées : une couche de calcaire datant de 135 millions d'années (MA) s'est retrouvée sur les grès et les marnes du Crétacé (-75 MA), inversant l'ordre des couches géologiques.



Roquetaillade

Quelques communes appartiennent à la Zone de Protection Spéciale (ZPS) des Hautes Corbières, au titre de Natura 2000, pour la **richesse** de leur avifaune.



Bugarach

Alors que les paysages du nord-ouest sont occupés par des vignobles produisant pour la plupart la Blanquette de Limoux, la **forêt** est bien présente sur la majorité du territoire. Certaines zones sont vouées à l'**agriculture**, avec l'élevage et la production fourragère.

Les milieux humides

La **source salée** de la Sals permet l'apparition de plantes que l'on trouve communément dans l'Aude sur le littoral, sur des sols salés. On rencontre ainsi le céleri, le jonc de Gérard ou la spergulaire maritime. Leur présence à l'intérieur des terres est particulièrement intéressante. Aux alentours de la source, on peut observer de petits prés salés comme sur la côte. Ces milieux originaux doivent être protégés. Leur mise en valeur est un atout certain.



Cass-Rat

Des **formations tuffeuses** sont remarquables sur ce territoire, comme la cascade de Fourtou et le ruisseau de Cass-Rat où l'on peut rencontrer l'euprocte des Pyrénées. Elles comportent de nombreux amas tuffeux disposés en cascades ou en vasques. Ces formations, présentes en milieu calcaire, ont pour origine la précipitation du calcaire contenu dans l'eau sur des végétaux, les mousses en général, qui continuent à pousser... et ainsi de suite. La roche sédimentaire se forme au rythme de la mousse. Elle porte le nom de tuf ou travertin.



L'**euprocte des Pyrénées** (*Calotriton asper*) est un amphibien à la peau granuleuse qui mesure de 10 à 14 cm. Endémique des Pyrénées, il vit normalement entre 1000 et 2500 m dans les sources et les torrents. On le retrouve pourtant ici à plus basse altitude. C'est une espèce protégée dont la présence révèle une bonne qualité des eaux. Signe particulier, il peut faire repousser ses pattes ou ses yeux s'ils sont coupés.



Les **cours d'eau** de la Sals et du Riالسسه accueillent le barbeau méridional qui affectionne les ruisseaux et rivières à eau fraîche et oxygénée. Ils sont bordés par la **ripisylve**, forêt des rives des cours d'eau, composée d'arbres comme l'aulne glutineux, et d'herbacées diverses telle la saponaire officinale. Cette forêt a un rôle important de stabilisateur des berges grâce aux racines des arbres qui limitent l'érosion. Elle accueille de nombreux animaux, comme le cincle plongeur et le martin-pêcheur.

Les milieux forestiers

La diversité du territoire permet l'existence de peuplements forestiers variés qui abritent divers animaux comme le sanglier, le chevreuil et de nombreux oiseaux.

Les altitudes intermédiaires de cette zone permettent la présence de la **chênaie pubescente** comme vers Bugarach ou Rennes-les-Bains.

La **chênaie verte** occupe les versants calcaires soumis aux influences méditerranéennes, dans les zones chaudes vers La Serpent ou Antugnac.

Sur les versants orientés au nord, plus frais et humides, on rencontre la **hêtraie**, avec le hêtre et le buis. C'est le cas vers Fourtou ou sur le versant nord du Pic de Bugarach. L'humidité ambiante fait varier le cortège herbacé : les zones plus sèches sont riches en orchidées, céphalanthères et épipactis par exemple.

La forêt domaniale du Riassesse a été plantée en cèdres : c'est la plus belle **cédraie** de l'Aude.



On reconnaît le **buis** (*Buxus sempervirens*) à ses petites feuilles rondes et luisantes. C'est une espèce qui croît lentement. Elle peut vivre plusieurs siècles et peut atteindre 6 m de haut. On le trouve sur les sols secs et ensoleillés mais aussi humides et ombragés, où il sera plus vert et où sa croissance sera plus importante. Son bois, très dense, est d'excellente qualité : on l'utilise pour fabriquer des instruments de mesure et de musique.

Le **céphalanthère à feuilles étroites** (*Cephalanthera longifolia*) fait partie de la grande famille des orchidées, ces plantes au mode de reproduction particulier qui les rend si fragiles. Cette orchidée sauvage peut mesurer jusqu'à 50 cm de hauteur. C'est une plante de lisières qui affectionne les forêts sèches et chaudes et que l'on trouve plutôt sur sol calcaire.



Souvent caché dans le dense couvert forestier, le **sanglier** (*Sus scrofa*) vit en bandes. Il prend souvent des bains de boue pour se débarrasser des parasites de son pelage. Puis il se frotte aux arbres ce qui lui permet aussi de marquer son territoire. Omnivore, il consomme de tout : glands, faines, insectes, escarots... Il peut peser jusqu'à 150 kg.

La garrigue

Présente sur sol calcaire, dans les zones sèches de l'Aude à influence méditerranéenne, la **garrigue** accueillait autrefois une activité humaine importante. Pastoralisme, coupes de bois et feu ont progressivement dégradé les forêts de chênes verts et blancs pour donner ce milieu d'apparence désertique mais assez riche en espèces végétales. On rencontre l'aphyllante de Montpellier, le brome, diverses euphorbes et de nombreuses orchidées. Une végétation arbustive adaptée à la sécheresse les accompagne : genêt scorpion, thym, romarin, chêne kermès... Les sols sont souvent marneux et peu fertiles comme sur les terres rouges d'Arques et de Peyrolles. L'érosion y est forte, ce qui entraîne une faible densité de végétation.

Ce milieu chaud et sec accueille la couleuvre de Montpellier, le lézard ocellé et la vipère aspic, ainsi que le circaète Jean-le-Blanc, ce rapace grand amateur de serpents.

On connaît l'**aphyllante de Montpellier** (*Aphyllanthes monspelliensis*) sous les noms de braglou ou œillet bleu de Montpellier. Son nom signifie en grec "fleur sans feuilles" car ses feuilles sont réduites à des gaines membraneuses présentes à la base de la tige, ce qui est une adaptation à la sécheresse. Son port rappelle les touffes de jonc.



Le **thym** ou farigoule comporte plusieurs espèces différentes. C'est une plante rampante ou en coussinet qui porte de petites fleurs roses ou blanches. Il pousse dans les milieux secs et rocailleux. C'est une plante aromatique utilisée en cuisine et pour ses propriétés médicinales.

Avec une longueur de 50 à 60 cm, le **lézard ocellé** (*Timon lepidus*) est le plus gros lézard d'Europe. On le reconnaît à sa couleur verte et aux ocelles bleus qu'il porte sur les flancs. Il se nourrit de gros insectes. Inoffensif pour l'homme, il peut pincer très fort si on essaie de l'attraper. Au moment de la reproduction, les mâles combattent violemment pour s'attribuer une femelle. C'est une espèce protégée.



Les prairies de fauche



On rencontre plutôt ces **prairies** en fond de vallon ou sur les plateaux, où le sol est profond, riche et frais, vers Sougraigne et Fourtou par exemple. Elles sont fertilisées, par le pâturage et les engrais chimiques ou naturels, afin de favoriser les végétaux nutritifs pour le bétail. La diversité végétale est forte : on y trouve la fétuque, la carotte, la luzerne, le trèfle... Ces milieux sont aussi riches en insectes, comme les papillons.

Le **trèfle champêtre** ou trèfle couché (*Trifolium campestris*) porte des feuilles à 3 folioles ovales et des fleurs jaune doré qui brunissent quand elles fanent. Il affectionne plutôt les endroits secs et on le rencontre dans les prairies, les prés secs et les bords des chemins.



Le **gazé** ou piéride de l'aubépine (*Aporia crataegi*) est un papillon de 3 cm d'envergure qu'on reconnaît à ses ailes blanches nervurées de noir. Il vit dans tout type de milieu, se posant parfois sur une *Ophrys scolopax*, comme sur la photo ci-contre. On le rencontre plutôt près des rosacées (aubépine, prunellier...), qui constituent notamment les haies bordant les prairies de fauche, car ses chenilles se développent sur ces plantes.



Les falaises et zones rocheuses

Escarpements rocheux façonnés par l'érosion, les **falaises** les plus remarquables sont, ici, celles du Pic de Bugarach. Elles accueillent une flore particulière, adaptée au manque de sol et d'eau, comme certaines espèces de sédums et l'alysson à gros fruits.

On peut aussi voir à l'extrémité sud-est du territoire les falaises formant les gorges de Galamus.



Pic de Bugarach

Les falaises sont des milieux attractifs pour l'avifaune nicheuse, qui profite de la tranquillité offerte par cet espace. Il est important pour les grimpeurs et les randonneurs de respecter ses périodes de nidification pour éviter tout dérangement.



Le **vautour percnoptère** (*Neophron percnopterus*) est très rare en France. Ce petit vautour blanc et noir au masque jaune est revenu nicher dans les falaises de l'Aude depuis quelques années. Friand de cadavres et de déchets divers, il adore retourner les bouses de vache pour y dénicher les insectes. Vers la mi-septembre, il repart passer l'hiver en Afrique tropicale.

L'**alysson à gros fruits** ou corbeille d'argent à gros fruits (*Hormatophylla macrocarpa*) pousse en milieu calcaire, sur les falaises et les rochers. Cette plante buissonnante, qui forme de petits coussins, possède des feuilles velues d'aspect gris argenté et des fleurs blanches disposées en grappes.



Les pelouses des sommets ventés

Pic de Bugarach



Les sommets ventés à sol peu profond sont occupés par des **pelouses** rases que l'on retrouve dans les Corbières et les zones chaudes pyrénéennes. Souvent peu denses, elles sont composées de plantes aux fleurs colorées comme les hélianèmes ou l'androsace des Alpes, parfois accompagnées de buis et de gé-névrier. Le sommet du Pic de Bugarach en est un très bel exemple.

L'anhyllide ou **vulnéraire des montagnes** (*Anthyllis montana*) est une plante rampante assez rare aux fleurs de couleur pourpre et aux feuilles composées.



L'**hélianème des Apennins** (*Helianthemum apenninum*) porte de belles fleurs blanches et des feuilles étroites à bords enroulés adaptées à la sécheresse.

Toutes deux poussent en terrain calcaire, sur les pelouses sèches.



Le livret que vous tenez entre vos mains et les 7 autres qui l'accompagnent ont été créés dans le cadre de l'opération de "Sensibilisation des acteurs du Pays de la Haute Vallée de l'Aude à la richesse des milieux naturels".

Chaque territoire du Pays de la Haute Vallée possède ses propres richesses. Nous avons donc créé un livret pour chaque territoire.

Chacun comporte des pages communes consacrées au Pays, qui vous présentent de façon générale les principaux milieux naturels du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. Chaque livret a ses propres pages qui vous permettent de mieux connaître les milieux présents sur le territoire concerné, leur richesse, les espèces animales et végétales qui leur sont associées ainsi que leur fragilité.

Vous pourrez ainsi découvrir les livrets consacrés au Plateau de Sault, au Chalabrais, au Razès, au Limouxin, au Saint Hilairois, aux territoires d'Axat, de Quillan et de Couiza.



La maquette de ces livrets a été conçue par la Fédération Aude Claire, avec le soutien financier du Conseil Général de l'Aude et du Conseil Régional Languedoc-Roussillon.

Les photographies et les illustrations sont de Bruno Le Roux, Clémentine Plassart, Carine Bonhoure, Pierre Polette, Carole Gaudrain, Babeth Cabot.



Où s'informer ?

Fédération Aude Claire 12 av Camille Bouche, 11300 Limoux
Tél. : 04.68.31.29.20 - aude.claire@wanadoo.fr
Site Internet : <http://assoc.pagespro-orange.fr/aude.claire>

Pays de la Haute Vallée de l'Aude Mairie d'Axat, 11140 Axat
Tél : 04.68.20.58.38 - smvapa@payshva.org
Site Internet : www.payshva.org

Communauté de communes du Pays de Couiza
18 bis route des Pyrénées, 11190 Couiza
Tél : 04.68.74.02.51 - infos@paysdecouiza.fr
Site Internet : www.paysdecouiza.fr

